

Le 7/03/22 le Petit Pressigny

Objet : lettre ouverte à Madame REZEAU et son conseil municipal

Madame la Maire,

Nous nous permettons de vous écrire à la suite de votre intervention sur l'éolien lors du Conseil Communautaire du 03/03 dernier.

Si votre argumentaire sur les nouvelles ressources qu'apportent les éoliennes aux collectivités peut s'entendre_ avec les limites évoquées par le Président, à savoir l'atteinte aux revenus touristiques et à la valeur des bien des riverains_ vos arguments sur l'indépendance énergétique sont erronés pour les raisons évoquées ci-dessous :

- il n'y aucune filière de fabrication d'éoliennes terrestres en France.
- les principaux opérateurs ou pétitionnaires de parcs éoliens en Indre & Loire sont étrangers.
- l'éolien est une énergie intermittente qui nécessite la mise en place de centrales pilotables de backup qui fonctionnent au gaz, que la France importe à 99%.

Principaux fabricants d'équipements éoliens

Le marché des équipements éoliens est dominé par :

- les fabricants Chinois qui contrôlent 32% du marché mondial : Goodwind part de marché 14%, Envision 8%, Mingyang 5%, Guodiang 3%, Sewind 2%
- puis vient un fabricant Danois : Vestas avec 20%
- puis deux acteurs Allemands : Siemens Gamesa 12% et Enercon 5%
- un Américain : GE avec 8% de part de marché

Plus aucun fabricant français n'est présent sur le marché des éoliennes terrestres. Alstom Energie, qui a été revendu à GE (US) en 2015, s'est spécialisé sur les éoliennes géantes pour les parcs offshore.

Principaux candidats / exploitants de parcs éoliens en Indre & Loire

Les principaux opérateurs ou pétitionnaires de parcs éoliens en Indre & Loire sont tous étrangers :

- à Sepmes, l'opérateur pétitionnaire est RWE, l'un des 4 principaux producteurs allemands d'électricité et le **plus important exploitant de centrales thermiques au charbon d'Allemagne** ;
- à Bridoré, l'opérateur pétitionnaire est **BayWA**, un autre producteur allemand d'énergies fossiles et renouvelables,
- Au Chaiseau, l'opérateur pétitionnaire majoritaire est **deanGruppe**, un autre producteur allemand d'énergies renouvelables,

- à Fléré la Rivière, l'opérateur pétitionnaire est **AboWind**, un important producteur allemand d'énergies renouvelables,
- au petit Pressigny, l'opérateur pétitionnaire est **Windvision** société belgo-néerlandaise rachetée par le gestionnaire d'actifs américain **Blackrock**.
- à la Chapelle Blanche Saint Martin / Vou, l'opérateur pétitionnaire est **Volkswind** société Allemande rachetée par le groupe Suisse **AXPO**...

Backups des systèmes éoliens au gaz

Enfin, vous n'êtes pas sans savoir que les éoliennes sont des systèmes de production d'électricité intermittents et non pilotables, qui nécessitent donc la mise en place de centrales de backup qui elles sont pilotables, pour les périodes où le vent est insuffisant. La mesure de cette intermittence est ce que l'on appelle le facteur de charge, c'est à dire le rapport entre **(a)** l'énergie effectivement produite annuellement par une éolienne et **(b)** l'énergie qu'elle aurait produite en tournant à plein régime pendant un an. En France, le facteur de charge de l'éolien terrestre est de 23% (source RTE 2021).

Le principal backup mis en avant en Europe est la centrale électrique au gaz.

Or, la France importe 99% de son gaz car elle n'en exploite pas sur son territoire : en 2020, 36% du gaz consommé en France venait de Norvège, **17% de Russie**, 8% d'Algérie, 8% des Pays-Bas et 7% du Nigéria et le solde divers pays étrangers.

On ne peut donc objectivement parler de l'indépendance énergétique de la France grâce au développement éolien.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Maggy Ernst

Présidente de la Fédération Vent Contraire en Touraine et Berry

Dominique Vandeweghe
président de l'APEP

Vincent Pasquier
président de l'ADECTE

Copie à tous les élus de Loches Sud Touraine



